

DÉBROUSSAILLEMENT SÉLECTIF

Mis à jour 03/2026

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.
- Être en possession d'un SST en cours de validité

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
 - ▶ www.campusverdazur.fr

Modalités d'entrée en formation

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription à minima 48H avant le début de la session de formation.

Formateur(s)

- M.Franck MARINO.
Formateur habilité et expérimenté

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 3 jours soit 21h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 630 €.

En adéquation l'ordonnance 2012-92 du 26 janvier 2012 article L131-10 du code forestier définissant le débroussaillage, cette formation a pour but de répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et à la préservation de la biodiversité.

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour engager en toute sécurité un chantier de débroussaillage.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- ✓ Acquisition, actualisation et maintien des compétences
- ✓ Adaptation au poste de travail
- ✓ Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap
- ✓ Aide au maintien dans l'emploi des salariés
- ✓ Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises
- ✓ Permettre aux entreprises de rester compétitives

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Comprendre le champ d'application des OLD et d'élimination des déchets
- Les équipements de protection individuelle, la trousse de premier secours, gestes et postures
- Respect des règles d'utilisation des équipements de travail

L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques)
- Périmètre d'application autour des habitations et PPRIF
- Vérification du matériel et des EPI. Sécurisation de la zone de travail

Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine
- Comment manipuler la machine pour sélectionner les adventices à sectionner
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la lame, changement du fil, etc...

Le débroussaillage sélectif :

- Observation des essences présentes sur site
- Identification des végétaux et adventices
- Coupe sélective

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Document écrit remis à chaque participant, diaporama, vidéos, travaux pratiques d'application en extérieur et mise en situation sur chantier, étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

- Individualisation pour tenir compte du niveau de chacun
- Interactivité : les participants sont invités à partager leur expérience professionnelle, à poser des questions,...
- Opérationnalité : le stagiaire doit réellement être capable de mettre en œuvre ce qu'il a appris dans ce module de formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 93%

Année 2024-2025

(Toutes formations "Travaux de débroussaillage" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

